

Dialogue

sur les Saines pratiques commerciales et financières

Une publication de la Société ontarienne d'assurance-dépôts (SOAD)

Volume 9, Numéro 2, Décembre 2004

Dialogue est réalisé en association avec un comité consultatif sectoriel afin de favoriser le dialogue entre les administrateurs et la direction sur les sujets présentés.

Les questions des lecteurs sont bienvenues et pourraient être publiées dans un prochain numéro de **Dialogue**. Communiquer avec le Service Politiques et Recherche de la SOAD, au 1-800-268-6653; (416) 325-9444, par télécopieur au (416) 325-9722 ou par Courriel : info@soad.com

Collaborateur : Richard White

Projet d'examen des prêts commerciaux

Contexte

Début 2003, la SOAD a lancé un projet pilote d'examen des prêts commerciaux (EPC). Cette initiative a visé principalement à déterminer le risque de crédit propre aux prêts commerciaux et agricoles et à voir comment les caisses populaires géraient leurs activités dans ce domaine.

Le programme de révision sur place (RSP) est destiné à évaluer la qualité de la gestion en fonction du respect des politiques et procédures fixées par le Règlement administratif N° 5. L'EPC a pour objet de compléter le processus de RSP :

- en évaluant la qualité et le risque du portefeuille de prêts commerciaux de manière générale;
- en procédant à des constatations et à des observations;
- en formulant des recommandations indiquant les meilleures pratiques de l'industrie.

Résultats obtenus à ce jour

Depuis le lancement du projet en 2003, seize EPC ont été effectués. Des échantillons ont été prélevés sur environ 1 200 prêts totalisant 1,5 milliard de dollars, ce qui représente à peu près 39 p. 100 des prêts commerciaux et agricoles moyens restant dus dans le mouvement. Le tableau ci-après donne un sommaire des constatations faites par l'examineur et de « son opinion globale sur le risque ».

Opinion globale sur le risque	Nbre d'ÉM	Actif total (en millions \$)	% de l'actif du mouvement
Excellente	2	168	0,8%
Bonne	3	1 455	6,6%
Satisfaisante	7	6 005	27,0%
Une amélioration est nécessaire	4	1 336	6,0%
Total	16	8 965	40,4%

Commentaires d'ordre général recueillis à ce jour sur les constatations :

- Compte tenu des montants dus, 10,4 p. 100 du portefeuille de prêts sont cotés à faible risque et 10,5 p. 100 à risque élevé;
- Les prêts fondés sur des biens immobiliers représentent presque 30 p. 100 du total des prêts échantillonnés, avec des coefficients moyens de prêt en fonction de la valeur avoisinant les 65 p. 100;

L'évaluation du risque et l'opinion de l'examineur reposent principalement sur une prise en compte et une analyse des facteurs et pratiques clés appliqués dans le processus de prêt, à savoir les suivants :

- Il y a une preuve manifeste de diligence raisonnable lors de la constitution du dossier et tous les aspects ont été pris en considération;
- La garantie détenue pour les prêts est suffisante pour le niveau de risque;
- Il existe une source secondaire viable de remboursement;
- Les conditions précédentes la participation sont suffisantes et un suivi efficace en est fait pour s'assurer que l'emprunteur continue d'être capable de s'y conformer;
- Le dossier contient un état financier à jour, établi à un niveau convenant à la taille et à la complexité du compte;
- La fréquence des rapports financiers est suffisante pour permettre un suivi approprié des tendances financières/modalités de crédit;
- Les résultats financiers provisoires/préliminaires concordent avec les résultats de la fin de l'exercice;
- Le dossier de crédit contient un plan d'affaires et des prévisions financières établis récemment;
- Le gestionnaire du portefeuille s'est rendu dans les locaux de la société dans les douze derniers mois;
- Il ne semble pas y avoir de dépassements fréquents des limites autorisées ni de prêts à ter-

SUJETS À DÉBATTRE À L'AVENIR

- Mise en œuvre du Règ. administratif no 5
- Pratiques relatives aux prêts commerciaux
- Risque structurel
- Risque technologique

me remboursés au moyen de prêts d'exploitation ou à remboursement différé/modifié;

- On n'abuse pas des prêts d'exploitation et on ne dépasse pas fréquemment les niveaux prévisionnels sans raison valable dûment répertoriée ou mesure corrective;
- Il ne semble pas y avoir de croissance rapide ni de baisse régulière des volumes d'activité;
- Il ne semble pas y avoir beaucoup de chèques retournés ni de fréquents retours d'impayés;
- Les ventes, les profits, les fonds de roulement, les flux monétaires et la couverture de l'intérêt marquent des tendances stables/positives;
- Le rapport entre les prêts d'exploitation, les comptes créditeurs, l'inventaire et les comptes débiteurs marquent des tendances stables/positives;
- Le propriétaire a investi suffisamment dans l'entreprise ou il est capable de fournir des fonds si besoin est;
- Le propriétaire a une grande expérience des affaires et possède les qualifications nécessaires à son entreprise;
- Il y a une assurance-vie ou un plan de relève suffisant pour protéger la société;
- La diversification des clients/fournisseurs est suffisante pour assurer la continuité du produit;
- La caisse populaire est la seule à fournir du crédit à l'exploitation et un compte chèque à l'organisation emprunteuse.

Trois pratiques d'octroi de crédit ne sont pas suivies, à savoir :

- La demande de plans d'affaires et de prévisions;
- L'assurance-vie et le plan de relève;
- Les visites des locaux de l'emprunteur et les informations recueillies sur place.

Les représentants de tous les établissements participant au projet d'EPC ont assisté le 28 septembre 2004 à un symposium placé sous le parrainage de la SOAD. Ce symposium a eu pour objet d'examiner les constatations clés et de déterminer quelles seraient les meilleures initiatives à prendre là où existent des possibilités d'amélioration. Les participants ont établi une liste de problèmes dont ils pensent pouvoir s'occuper dans les trois à six prochains mois et qui serait utile dans le domaine des prêts commerciaux.

Cela implique d'élaborer des lignes directrices sur les meilleures pratiques concernant :

- La cotation des risques liés aux prêts;
- Le processus d'inscription sur la liste de surveillance;
- Les codes de l'industrie et le risque relatif à la concentration.

Trois ateliers ont été constitués dans l'industrie pour aider à élaborer et à formuler des lignes directrices sur les meilleures pratiques. Les recommandations de chacun d'entre eux seront diffusées aux participants au projet d'EPC pour un complément d'étude et de réflexion. Quand ce sera fait, la SOAD aidera à convertir les recommandations en lignes directrices qui seront communiquées à tous les établissements et incorporées au pro-

cessus d'EPC et aux publications connexes, telles que le Manuel de référence, si besoin est.

Les représentants des ateliers sont :

Sujet	Cotation des risques	Liste de surveillance	Codes de l'industrie
Date	15 novembre 2004	13 décembre 2004	24 janvier 2005
Hôte	CUCO	St. Willibrord	Mennonite Savings
Participants du mouvement	Peter Collins CUCO	Frank Kennes St. Willibrord	Barry Roth Mennonite Savings
	Bruce Rodrigues Heartland	Bruce Rodrigues Heartland	Bruce Rodrigues Heartland
	Brian Lawson CS Co-op	Rob Adamson Woodslee	Andre Schroer CUCO
	Dan O.Connor Northern	Al Brooks Niagara	Richard Bird Hepcoe
	Brian MacDonald Northern Lights	Arnold Denton DUCA	Ron Choma First Ontario

Les intéressés sont encouragés à faire part de leurs observations à l'un ou l'autre des membres de ces ateliers.

Atelier sur la gestion du risque d'entreprise (GRE) - le 9 décembre 2004

Un atelier d'un jour sur la GRE a été prévu par CUSOURCE au Groupe CUMIS, 151, North Service Road, Burlington. Il s'appuiera sur les normes récemment révisées des saines pratiques commerciales et financières dans les provinces de l'Ontario et de la Colombie Britannique. Un groupe de caisses de cette dernière, de concert avec Stabilization Central, ont élaboré une approche de la gestion du risque fondée sur les concepts de GRE.

Les participants tireront profit d'études de cas pratiques ainsi que d'une structure pédagogique. L'atelier ne se limitera pas au risque de crédit, mais il s'étendra aux risques relatifs à la réglementation, à l'exploitation et à la réputation. Les participants concentreront leur attention sur les risques qu'il est important de bien gérer et non sur ceux dont la gestion est facile. Les participants découvriront les concepts de GRE ainsi que les nouvelles normes de saines pratiques commerciales. Pour en savoir plus sur cet atelier, veuillez vous adresser à CUSOURCE :

David Golen	Kathy Clutterbuck
Représentant d'Ontario Account	Gestionnaire principale, Relations avec les clients
Tél. : (416) 232-3409	Tél. : (416) 232-3449
Courriel : golend@cusource.ca	Courriel : clutterbuckk@cusource.ca